Modes de financement

Le CPF pour financer votre permis B

Pour vous permettre de mener à bien ce projet, utilisez vos droits du compte personnel de formation dès maintenant pour le préparer, sous réserve de satisfaire aux conditions d'utilisation.

Rendez-vous sur votre espace CPF !

Qui est concerné ?

Tout salarié ou demandeur d'emploi ayant acquis des heures au titre du compte personnel de formation (CPF), et souhaitant mener à bien un projet professionnel, ou une sécurisation professionnelle.

Les conditions d'inscription

- Cette formation "permis de conduire B" doit s'inscrire dans une démarche de projet professionnel et participer à la sécurisation de votre parcours professionnel
- Vous ne devez pas faire l'objet d'une annulation ouinvalidation de votre permis de conduire

L'école de conduite ECF ALBI est éligible au CPF car nous :

- avons procédé à la déclaration d'activité prévue par le code du travail
- respectons les critères permettant de s'assurer de la qualité des actions de formation
- sommes inscrit par les organismes financeurs dans leur catalogue de référence.

Aide de la REGION,
Aide destinée au financement au permis de conduire B pour les apprentis en dernière année de formation (niveau IV et V).

Permis à 1€ / jour
Financez votre projet de formation avec un taux 0% à hauteur de 30€/mois

Aide Pöle Emploi :

Voir conditions sur site :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1719